

## VISITE DE CERTIFICATION



La certification est une démarche d'évaluation externe menée sous l'égide de la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle est **obligatoire et a lieu tous les 4 ans**.

**La dernière visite de certification a eu lieu du 11 au 13 janvier 2022.**

**L'ETABLISSEMENT EST CERTIFIE AVEC MENTION**



## QUESTIONNAIRES

### DE SATISFACTION DES PATIENTS

**D'après 174 questionnaires en 2021,**

Au total, **99%**  
des patients ayant répondu sont soit très satisfaits ou satisfaits de leur séjour.



## PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS

L'objectif est de prévenir la survenue des infections associées aux soins, dites « infections nosocomiales ».

Chaque année, les établissements de santé répondent à une enquête permettant d'établir des indicateurs sur l'hygiène des mains à partir de la consommation de produits hydro alcooliques.

**Les derniers résultats sont (2019) :**

Indicateur	Cotation	Couleur	Valeur de l'indicateur
Hygiène des mains	<b>C</b>		58%

La lettre indique la classe de performance de l'établissement de A à C. Les meilleurs résultats sont en vert et les moins bons en orange.



## INDICATEURS QUALITE ET SECURITE DES SOINS – DOSSIERS PATIENTS

Ces indicateurs mesurent la qualité et la sécurité des soins. Les derniers résultats présentés portent sur l'analyse de 80 dossiers de patients hospitalisés en soins de suite et réadaptation à partir d'un tirage au sort.

**Les résultats sont (2018) :**

Indicateur	Cotation	Couleur	Valeur de l'indicateur
Evaluation et prise en charge de la douleur	<b>B</b>		85%
Projet de soins et de vie	<b>A</b>		95%
Lettre de liaison à la sortie	<b>B</b>		85%

### Nos priorités Qualité :

- ▶ Rechercher la satisfaction et le respect des droits des patients ;
- ▶ Prévenir et maîtriser les risques généralisés à l'ensemble de l'établissement pour les patients et le personnel ;
- ▶ Assurer la qualité des soins et de l'organisation de la prise en charge des patients et des résidents ;
- ▶ Communiquer et informer le patient tout au long de sa prise en charge ;
- ▶ Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service qualité au 02.41.74.28.14

[www.scopesante.fr](http://www.scopesante.fr)  
[www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)